

Relations FSSPX - Saint-Siège

Author : Summorum Pontificum

Categories : [Communiqué](#), [Divers summorum](#), [Documents](#), [En Une](#), [Informations](#), [Summorum Pontificum](#)

Date : 21 mai 2016



DICI a retranscrit l'interview de Mgr Bernard Fellay au **National Catholic Register**, le 13 mai 2016. **Mgr Fellay fait un nouveau point sur les relations entre le Saint-Siège et la Fraternité Saint-Pie X.**

[Interview intégrale ici sur DICI](#)

Monseigneur, où en sommes-nous dans les discussions entre le Saint-Siège et la Fraternité Saint-Pie X ?

Ces rapports avec Rome ne datent pas d'aujourd'hui. On pourrait dire que, même au moment de l'excommunication à cause du sacre des évêques en 1988, il n'y a jamais eu de rupture totale avec Rome. Nous n'avons jamais voulu rompre avec Rome. Mgr Lefebvre a été très explicite là-dessus. Il y a eu des disputes, oui, et je dirais que les soucis ont continué jusqu'à aujourd'hui. Mais les rapports sont devenus plus proches depuis l'an 2000. Je dirais qu'il y a eu une première étape à la fin de cette année-là, au cours de laquelle nous avons fait un pèlerinage à Rome pour l'Année sainte. A la fin de l'année, Rome, par l'intermédiaire du cardinal Castrillon Hoyos, alors président de la Commission pontificale Ecclesia Dei, nous a dit que le Saint-Père voulait que nous trouvions une solution à ce problème. Et à l'époque je lui ai répondu : « Oui, c'est très bien, mais il y a un problème : nous ne vous faisons pas confiance. » Et je décrivais la façon dont ils avaient traité d'autres mouvements, notamment la Fraternité Saint-Pierre à l'époque. Néanmoins les discussions ont débuté de façon sporadique, ce qui a permis à Rome de commencer à nous connaître un peu mieux, et après quelques

années il était évident que le cardinal Castrillon en avait conclu que nous n'étions pas du tout schismatiques. Il a dit plusieurs fois que nous étions catholiques. Il a obtenu qu'un terme soit mis au décret d'excommunication, ce qui fut suivi par la situation pénible de Mgr Williamson qui a jeté un froid, mais en même temps a fait faire un pas de plus en avant.

Nous avons demandé deux préambules avant d'aller plus loin, en raison du manque de confiance ; (le premier de) ces deux préambules devait admettre, reconnaître que tout prêtre catholique a le droit de dire la messe tridentine – chose qui semblait impossible en 2000, mais qui est devenu un fait en 2007 quand le pape Benoît XVI a effectivement reconnu ce droit, en disant que la messe tridentine n'avait jamais été abrogée. Alors cela a été un élément majeur, qui a réintroduit – au moins en théorie – la liberté de la messe comme un droit dans l'Eglise.

Le deuxième point était l'excommunication qui a été levée deux ans et demi plus tard. Alors on a dit qu'une fois tout cela fait, il fallait que nous parlions, il fallait discuter des problèmes doctrinaux, ceux que nous voyons comme de vrais problèmes doctrinaux. Et, en effet, Benoît XVI a dit que ces discussions étaient nécessaires. Je ne pense pas que nous ayons eu alors la même optique, mais nous nous sommes mis d'accord pour avoir des discussions qui ont duré deux ans, au niveau le plus élevé.

A la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, nous avons eu des entretiens sur les points de controverse qui se sont, disons, catalysés dans le Concile, qui ont été introduits dans la vie de l'Eglise catholique par le concile Vatican II. Après ces deux années, Rome a fait une proposition formelle qui nous a paru trop ambiguë, – c'est-à-dire qu'elle n'allait pas résoudre le problème. Je leur ai déclaré : « Si nous faisons un accord sur quelque chose de trop ambigu, nous ne ferons que repousser le problème, il faudra s'en occuper plus tard, et ce sera pire encore. » Alors j'ai dit : « Il faut trouver quelque chose maintenant, avant (tout accord). » Et il y a eu un va-et-vient intense, mais qui n'a rien donné. Il a été très difficile de voir clair dans tout cela, puisque des personnes à l'intérieur, des proches du pape (Benoît) me disaient qu'en fait ce qui nous était proposé, ne correspondait pas à la vision du pape ; ce n'était pas facile alors de voir ce qui se passait (vraiment).

Une situation paradoxale : sans magistère véritable

Maintenant avec le nouveau pape, le pape François, nous sommes passés à une situation nouvelle, qui est très intéressante mais qui est encore plus déroutante. J'appelle cela une situation paradoxale puisque, si je puis dire, les problèmes que nous dénonçons empirent dans l'Eglise, et en même temps une partie (des autorités), surtout à Rome, commence à dire et à reconnaître qu'il faut faire quelque chose.

Du côté de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, il y a une nouvelle perspective où l'on considère, grâce à ces discussions (doctrinales), qu'il est à nouveau clair que la Fraternité n'est pas schismatique. Cela veut dire que les points que nous défendons ne touchent pas à des points qui couperaient la Fraternité d'avec l'Eglise, ni au niveau d'un schisme, ni – ce qui serait pire – au niveau d'une hérésie contre la foi. Ils estiment

toujours qu'il faut clarifier la question de la perception de ce qu'est le magistère, mais nous insistons sur le fait qu'ils rendent confuse cette perception, surtout quand nous voyons aujourd'hui qu'il y a des questions (doctrinales) qui ne relèvent pas du magistère, – ce qui est très déroutant. Vous avez ainsi l'autorité la plus haute dans l'Eglise qui dit : « Je n'enseigne pas. » Alors c'est quoi ? C'est obligatoire ? Il est évident qu'ils veulent obliger. En même temps ils disent que ce n'est pas obligatoire. C'est vraiment la confusion.